



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

## COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Vu l'article 1650 du code général des impôts,  
Vu la liste de présentation établie par le conseil municipal de la commune de :

### VILLERS-LA-MONTAGNE

Le Directeur départemental des finances publiques désigne commissaires de la CCID, les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES (NOM PRENOM)	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS (NOM PRENOM)
BENEDETTI PATRICIA OSWALD ERIC MARCHI VALERI DOLCIMASCOLO MALIKA LAUFER VIRGINIE DOS SANTOS EMMANUEL	CHEVALIER FABIENNE MICHEL VALERIE NORSA JEAN-MARC MARCHAL LUC LAMBERT ARNAUD LOUBEAU SERGE

**Remarque** : lors des réunions, en l'absence d'un commissaire titulaire, les commissaires suppléants peuvent être choisis indifféremment.

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le maire de la commune, président de la commission communale des impôts directs.

A Nancy, le 15/04/26

Pour le Directeur Départemental des Finances  
Publiques,  
Le Responsable de division,

Julien PEYRISSAGUET  
Administrateur des Finances Publiques Adjoint